Quarante-et-unième Année — N° 70 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | MARDI 10 MARS 1896

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis, à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 9 MARS 1896

UNE AFFAIRE SENSATIONNELLE

La justice a assez de peine à débrouiller cette étrange affaire dont les débats se poursuivent depuis quelques jours devant la Cour d'assises du Puy-de-Dôme.

C'est bien le moins qu'on la laisse, sans la troubler par des réflexions intempestives et des avis plus ou moins éclairés, à ses réflexions et à ses délibérations.

Dans une affaire judiciaire, ce qu'il peut arriver de plus fâcheux, c'est que l'opinion publique qui s'en mêle. Lorsque cela arrive, on peut dire que tout est perdu. Aussi n'avons-nous nullement l'intention de formuler une opinion sur la culpabilité ou l'innocence de Cauvin et sur la confiance que peuvent mériter les rétractations récentes et la confession publique de Marie Michel.

La seule remarque que nous nous permettions de faire, parce qu'elle ne touche point au fond du débat, c'est que, lorqu'on croit être sur la trace d'une erreur judiciaire et qu'on entreprend la révision d'une condamnation criminelle, souvent il y a plus de chances d'erreur pour la justice, dans le nouveau procès que dans le premier.

Cette affaire d'assassinat en est un exemple. Quand les jurés des Bouches-du-Rhône et ensuite ceux de l'Hérault ont eu à l'apprécier et à la juger, ils l'ont pu faire avec assez de calme, de réflexion et de sang-froid.

Il n'en est pas de même aujourd'hui à Riom. Ce procès a tourné au drame. Le public, qui assiste aux débats, est en proie à des sensations profondes et contradictoires qu'il manifeste successivement avec une invariable énergie.

Le jury prend part à ces émotions, et l'on raconte que, samedi, trois jurés, ayant complètement oublié qu'ils siégeaient à la Cour d'assises et s'imaginant sans doute être assis au parterre de l'Ambigu, ont applaudi vigoureusement la péroraison de l'avocat, vengeur de l'innocence.

Quant aux magistrats, ils ne sont pas non plus très impassibles ; et même, à la dernière audience, l'avocat général était si nerveux qu'il n'a pu se retenir de rabrouer rudement un témoin dont la déposition, les allures ou le costume ne lui plaisaient pas. C'est au milieu de toutes les émotions et de toutes les passions surexcitées que le jury du Puy-de-Dôme va délibérer sur le cas de Marie Michel et de Cauvin.

Ce ne sont pas, il faut en convenir, des conditions excellentes pour apprécier, sainement et sans entraînement d'aucune sorte, une affaire dont, autant qu'on en peut juger de loin, il est difficile de démêler l'écheveau.

Il se peut qu'il rende un verdict « passionnel » ou « émotionnel ». Peut-être tombera-t-il dans « l'erreur judiciaire ». Peut-être un jour demandera-t-on la révision du procès de Marie Michel. Ce serait le commencement d'une série.

Tout cela prouve que la justice humaine est sujette à beaucoup d'incertitudes et d'accidents.

UN MANIFESTE DE L'« UNION LIBÉRALE »

Paris, 8 mars. — Le Comité de l'*Union libérale* qui se compose comme on sait de maître Barboux, du général de Villenoisy, des principaux rédacteurs du *Débat*, de M. Léon Say, de M. Georges Picot etc., vient de publier le manifeste qu'il avait annoncé lors du banquet de l'Hôtel Continental dont nous vous avons transmis un compte-rendu.

Ce manifeste se divise en deux parties : Dans la *première, le comité préconise la résistance acharnée, la résistance de toutes les heures de tous les instants au socialisme.*

« Ce ne sont pas les partisans du collectivisme proprement dit, y lisons-nous, qui sont le plus à craindre. Le principe de la propriété privée est profondément enraciné en France pour qu'on ose l'attaquer de front. Mais le socialisme essaie d'arriver à son but en faisant alliance avec le parti radical en étendant le plus possible les attributions de l'Etat, en intervenant par voie législative dans les relations du capital et du travail, en imposant la tyrannie des syndicats, en faisant de l'impôt un instrument de nivellement des fortunes, etc., etc.

» Battus aux élections générales de 1793 et en infime minorité dans le pays, les radicaux se sont imposés à la majorité de la Chambre. Ils sont arrivés au pouvoir, grâce à leur énergie, grâce aussi à la division et à l'inertie de leurs adversaires. Arrêter leurs progrès, résister à leurs entreprises, défendre contre eux les idées d'ordre et de gouvernement, les finances, l'activité humaine sous toutes ses formes, tel est notre but. »

Dans sa seconde partie le manifeste aborde les réformes qu'entend réaliser l'Union libérale :

« Le retour au parlementaire vrai, sincère, sérieux : pour réduire le nombre des députés à 400; ne permettre à la Chambre de siéger que cinq à six mois par an, de façon à en éloigner les politiciens de profession; réglementer l'initiative parlementaire en matière d'augmentation et dépenses publiques; couper court à l'abus des interpellations; protéger les fonctionnbires contre l'ingérence des députés etc.

« Après cette réforme des mœurs parlementaires l'union libérale poursuivra la simplification de l'organisme administratif la réalisation d'économies sur la dépense publique et leur application au dégrèvement des contributions indirectes et à la suppression de l'octroi; la simplification de la procédure, la réduction des frais de justice ; l'organisation du droit d'association ; l'affranchissement des pouvoirs locaux et de l'initiative privée, etc.

En terminant, le Comité adresse un chaleureux appel à la coopération active de tous et elle promet de multiplier les réunions et les conférences pour entrer en contact intime avec le suffrage universel et pour l'éclairer.

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

La dernière journée

A Aix

Aix, 8 mars. — Le président de la République a quitté Marseille à sept heures et demie.

La garnison, formant la haie de la préfecture à la gare rendait les honneurs. A la gare, M. Félix Faure a remis 40 médailles d'honneur à des anciens ouvriers. Sur tout le parcours, la foule a acclamé le président et les ministres.

Les fêtes de Marseille ont coûté au budget municipal 25,000 fr.

Le train présidentiel entre en gare à huit heures.

On crie surtout « Vive Bourgeois ! »

A peine arrivé à la sous-préfecture, M. Félix Faure et les ministres se placent dans le grand salon et les réceptions officielles commencent.

Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, présentant son clergé, prononce une allocution :

« Nous venons loyalement et en bon Français, dit-il, saluer le premier magistrat de la République. Vous savez aussi bien que moi, monsieur le président, que nous sommes tout dévoués de cœur et d'âme à notre pays. Nous aimons la France parce que c'est la France, le premier royaume de la terre après le Ciel. Nous l'aimons parce que Dieu nous le commande. Notre amour est immuable, comme l'amour divin. Nous devons l'aimer, la servir et respecter toutes les autorités même la plus modeste parce que toute autorité vient de Dieu. »

Le prélat a insisté ensuite, faisant allusion à la querelle qui sépare Aix et Marseille sur la question des facultés, pour qu'on maintienne à Aix son titre d'Athènes méridionale.

Le président a répondu : « Les sentiments que vous m'exprimez, monseigneur, touchant l'amour de la patrie et l'intérêt très vif que vous prenez à notre armée ne m'étonnent pas de la part de votre clergé. Je vous en félicite. Je suis heureux de vous voir venir saluer le président de la République. (M. Gouthe-Soulard, interrompant vivement : « Parfaitement ! ») Votre démarche ne s'adresse pas à ma personne, mais au mandat qui m'a été confié par les représentants du pays. »

Avant de quitter la préfecture ou ont eu lieu les réceptions, le président et les ministres pénètrent dans un salon du rez-de-chaussée, où sont réunis les Sociétés de secours mutuels et les syndicats dont les membres font une ovation prolongée au président du conseil, criant : « Vive Bourgeois ! » « Vive le ministère radical ! »

Le président est parti vers midi pour Arles.

A ARLES

Arles, 8 mars. — Le train présidentiel est entré en gare à 1 heure 28.

Le Président est reçu par M. Martin, maire de la ville.

Les réceptions qui ne présentent que peu d'intérêt, commencent aussitôt à la sous-préfecture.

S'adressant à un bon vieillard, qui vient d'être médaillé, M. Félix Faure lui répète plusieurs fois la même question sans que celui-ci entende.

Le nouveau médaillé persiste à ne pas répondre. Puis il finit par dire : Je vous avouerai, monsieur le Président, que je suis sourd !

— Merci, répond le président, je m'en étais aperçu.

Le cortège se rend ensuite à l'hospice et de là aux arènes.

Les cris de *vive Bourgeois!* se mêlent à ceux de vive le Président !

Le spectacle que présentent les arènes est inoubliable. Trente jeunes filles, vêtues en Arlésiennes, entourent la tribune d'honneur. Elles offrent des fleurs au président. M. Félix Faure les embrasse toutes. Les ministres, y compris M. Mesureur, suivent cet exemple.

Les portes du toril s'ouvrent, et les courses commencent.

A trois heures et demie, on gagne la gare à toute vitesse, et l'on part pour Tarascon.

A TARASCON

Tarascon, 8 mars. — Le président s'arrête à Tarascon, 15 minutes.

Des jeunes filles se présentent avec des bouquets. Le président du conseil général dit en s'adressant à M. Bourgeois : « Nous sommes, et nous serons toujours avec vous. »

M. Félix Faure et sa suite regagnent précipitamment leur wagon, et partent pour Avignon.

A AVIGNON

Avignon, 8 mars. — Depuis le départ de Marseille, les manifestations ont pris un caractère nettement radical. A Arles, au départ ou à même entendu quelques cris de : « Vive le socialisme ! vive le parti socialiste ! » accompagnés de cris beaucoup plus nombreux de « Vive les radicaux ! A bas les modérés ! Vive Bourgeois. «

A Tarascon, les mêmes manifestations se sont produites, avec moins d'intensité, cependant. Un vigoureux cri de : « Démolition du Sénat ! » s'est fait entendre. M. Bourgeois a été le véritable triomphateur de cette dernière journée du voyage présidentiel.

A Avignon, la population semble plus calme, et plus respectueuse du chef de l'Etat. On crie surtout : « Vive Félix Faure! »

Le cortège se rend en toute hâte à la préfecture, où ont lieu les réceptions.

M. Pourquery de Boisserin, maire et député, demande la restauration du Château des Papes; il termine son allocution par ces mots :

« Nous sommes assoiffés de réformes nécessaires et rapides, et vous souhaitons l'entente entre l'outil argent et l'outil humain, qui est force et intelligence. »

Le président répond qu'il est heureux de constater, en ce qui concerne la restauration du Château des Papes, la communauté d'idées qui existe entre la municipalité avignonnaise et le Parlement. M. Félix Faure ajoute que M. Pourquery de Boisserin a parlé de l'entente entre le *capital et le travail. — Je partage trop, dit-il, ce sentiment, pour qu'il me soit nécessaire de l'affirmer de nouveau.*

Les réceptions des autres autorités n'offrent aucun intérêt.

On repart à une allure rapide pour la gare, afin de gagner Valence, dernier point d'arrêt.

A VALENCE

Valence, 8 mars, — Sur le quai de la gare, attendent MM. Loubet, président du Sénat, Bizarelli, Blanc, Boissy-d'Anglas, députés.

Les réceptions ne sont marquées par aucun incident *intéressant. Le président de la République se montre un* instant dans la cour, où il distribue des médailles.

A 7 heures 40, il remonte en wagon. Il arrivera à 6 heures du matin à Paris.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

L'AFFAIRE CAUVIN

Riom, 8 mars.— L'audience est ouverte à neuf heures un quart.

A l'extrême agitation d'hier soir a succédé ce matin un calme absolu et c'est au milieu du plus profond silence que M. l'avocat général commence son réquisitoire.

LE RÉQUISITOIRE

L'organe du ministère public proteste tout d'abord contre ce qu'il appelle la légende du forçat innocent et regrette que l'opinion publique dévoyée, ait par avance prononcé la condamnation de Marie Michel.

Il explique ensuite au jury qu'en droit la condamnation de l'accusée n'entraîne pas forcément la révision du procès de Cauvin. Aux termes de l'article 445, la demande de révision est en effet facultative et la cour de cassation peut l'ordonner ou la refuser si, des charges ou des preuves relevées contre Cauvin, résulte sa responsabilité.

Parlant de la moralité de la famille du condamné, M. l'Avocat-général indique au jury qu'un des frères du forçat fut poursuivi pour tentative de viol. Il bénéficia, il est vrai, d'une ordonnance de non-lieu, mais nous savons, dit-il, ce que veut dire non-lieu (sic). (Mouvements divers.)

M. Decori fait un geste d'étonnement.

Un autre frère, poursuit l'avocat général fut condamné à Aix à cinq ans de réclusion pour abus de confiance et vous enfin, s'écrie-t-il en parlant de Cauvin, aux travaux forcés à perpétuité pour assassinat ! que venez-vous salir les autres ici. Esssayez donc d'abord de vous laver vous-même ! (Mouvement.)

L'avocat général rend hommage à M. Simond, frère de la victime, qui est une des personnalitées les plus marquantes de Toulon où il a toujours joui de l'estime générale.

Le ministère public, parlant de l'intérêt qu'avait Cauvin à la mort de Mme Mouttet, rappelle que huit jours avant son décès, la pauvre octogénaire disait : « Tout ce que j'ai est pour Cauvin ! » C'était donc bien pour vous le moment d'agir afin de parer à toute velléité de révocation du testament et vous avez agi (mouvement). Vous l'avez embrassée, avez-vous dit, malgré votre peur des morts. Eh ! bien, si le fait est vrai, je dis que vous lui avez donné un tel embrassement que la pauvre femme n'y a pas survécu ! (Mouvement.)

De tels mensonges ont été relevés que je ne puis croire aux voix d'outre-tombe invoquées hier par Me Decori, et malgré ces affirmations in-extremis, je dis que Cauvin n'était pas chez lui à l'heure où Mme Mouttet fut assassinée. L'assassin c'est vous et pas un autre, s'écrie l'avocat-général.

Un frémissement passe dans l'auditoire.

L'audience est suspendue à midi.

L'audience est reprise à 2 heures 45 devant une salle comble.

L'avocat-général Dubouch, poursuivant son réquisitoire, s'attache à démontrer la culpabilité de Cauvin.

« Il est impossible physiquement que Marie Michel ait commis le crime dont elle s'accuse. Le cou a été malaxé par une main puissante qui n'était pas celle de l'accusée». Telle est la thèse que développe longuement l'organe du ministère public.

L'avocat général, après avoir examiné une à une toutes les charges matérielles, déclare que, si Cauvin n'a pas passé la nuit entière auprès du cadavre, c'est qu'il redoutait cette confrontation suprême.

« Vous craigniez, lui dit-il, que de son bras toujours tendu, ce cadavre se dressant soudain, vous désignât à tous comme son assassin ! » (Mouvements prolongés).

L'audience est suspendue à 4 heures et demie sans incident.

Riom, 8 mars.— A la reprise de l'audience, à 5 heures un quart, la salle présente un coup d'œil véritablement curieux, et l'affluence est si grande que le public déborde jusque sur les marches mêmes qui aboutissent au pied de la cour.

Inlassable, sans fatigue apparente, M. l'avocat général Dubouch reprend pour la troisième fois son réquisitoire commencé depuis ce matin à 9 heures. Il examine maintenant la situation spéciale de Marie Michel.

L'attitude de celle-ci ne s'est pas modifiée; le visage dissimulé derrière son mouchoir, elle ne cesse de pleurer.

Pour l'avocat général, Marie Michel a certainement été circonvenue : elle doit obéir à des influences étranges et ses aveux ne sont que pure comédie.

Marie Michel ne cesse de faire entendre que des gémissements plaintifs.

L'Avocat-général montre l'invraisemblance de la scène du crime telle que l'accusée la rapporte. Il nie qu'elle en soit l'auteur. En tout cas, si elle a tué Mme Mouttet, elle ne l'a pas fait seule ; elle avait un complice, et ce complice était Cauvin. Il discute la théorie du docteur Cilles de la Tourette, et conclut contre elle. On a exploité chez cette enfant, la crainte des peines éternelles, dit il plus loin, et voilà pourquoi elle vous supplie de la condamner.

Eh bien ! messieurs, dit en terminant, l'avocat général, je crois avec une entière conviction à l'innocence de Marie Michel; je vous demande de ne pas la condamner. (Mouvement prolongé).

» Si la justice ne veut pas s'associer à la demande de condamnation de la partie civile, s'écrit-il, c'est qu'elle ne veut pas être la dupe d'une comédienne. »

L'audience est levée à 6 heures 20 sans incident, et renvoyée à demain matin, 9 heures, pour la fin des débats.

LA SITUATION EN ITALIE

Rome, 8 mars. — On continue à affirmer que M. Saracco aurait reçu la mission de former un cabinet. On ajoute même que MM. Sonnino, Fortis, Damiani, amis de M. Crispi, feraient partie de la combinaison.

Les journaux annoncent que le général Baratieri a télégraphié à sa famille pour la tranquilliser : « J'ai conscience d'avoir fait mon devoir de citoyen et de soldat, » déclare le général.

M. Crispi a donné au roi l'assurance qu'il publiera des documents justifiant son œuvre.

Le député Bonajuto a envoyé au président de la Chambre la motion suivante : « La Chambre décide de mettre en état d'accusation l'ex-ministre Crispi et de déférer le général Baratieri devant un tribunal de guerre ». Les amis du général prétendent que ce dernier doit avoir en poche un ordre formel de M. Crispi qui voulait une victoire pour l'ouverture du Parlement.

On craint de nombreux désordres pour aujourd'hui, notamment à Milan. Des mesures extraordinaires ont été prises.

DÉTAILS SUR LA BATAILLE D'ADOUA

Des dépêches de Massaouah au *Corriere della Sera* et à la *Tribuna* rapportent les détails suivants sur la bataille d'Adoua qui appellent certaines réserves.

« La brigade Dabormida, qui fut en grande partie détruite, résista jusqu'au soir, empêchant les ennemis d'avancer. Cette brigade, dans laquelle se distingua notamment le régiment Ragui, fit trois charges à fond à la baïonnette. Le général Dabormida, confondu avec les soldats, mourut criblé de coups.

» Notre exemple anima les Ascaris; les troupes alpines commandées par le colonel Nava, firent des prodiges de valeur, leur lieutenant-colonel Melini tomba en criant : « En avant, mes Alpins! »

» Un officier revenu de ce combat raconte que, dans ses dernières charges, la brigade rompit et dépassa la position des Choans qu'elle trouva jonchée de cadavres. Aucun de nos soldats ne manque au respect des morts, de sorte qu'après l'assaut, les nôtres croyaient à la victoire et les soldats sur les positions conquises plantaient leurs képis, leurs mouchoirs sur leurs baïonnettes sanglantes, poussant des hurrahs de triomphe.

« Le général Dabormida ne put tenter de profiter de cet avantage obtenu parce que les troupes, sous les ordres du quartier général, battaient en retraite.

» L'artillerie aux ordres du général Dabormida avait épuisé presque toutes ses munitions de 130 coups par par pièce. Les Choans étant revenus plus nombreux, l'artillerie fut enveloppée par l'ennemi. Pendant que les nôtres chargeaient les pièces sur les mulets, l'infanterie opposa une nouvelle résistance; mais l'appui du centre lui ayant manqué, elle fut enveloppée par des forces supérieures et subit des pertes énormes.

» Jusqu'au dernier moment, le général Dabormida fut admirable de fermeté et de sang-froid. Les restes de sa *brigade ne se débandèrent que lorsqu'ils furent réduits à* peu près à rien; peu se sont sauvés; la plupart des officiers, particulièrement visés par l'ennemi, ont disparu.

» Les Choans avançaient en rampant isolés jusque sous les canons, puis se redressaient en tirant sur les officiers. L'artillerie du général Albertone tira plus de mille coups.

» On signale l'héroïsme des batteries servies par les Siciliens, dont un seul officier resta sain et sauf: il en fut de même des trois batteries indigènes dont un seul officier put se sauver, mais blessé.

» Les bandes de Lamara, qui sont composées d'individus féroces, achevaient nos blessés en les transperçant, puis ils les dépouillaient et nos Ascaris blessés eurent les mains et les pieds amputés. Les batteries engagées furent détruites; tous les officiers des batteries du général Arimondi périrent.

» Lorsque nos soldats arrivèrent à Paganeiti, ils étaient dans un état lamentable par suite de la longue course qu'ils firent, poursuivis par les cavaliers gallas jusqu'à Marinarat où ces derniers furent repoussés par la brigade de Broccard.

» Les Gallas assaillirent le train des équipages à Mainergas et se partagèrent les dépouilles. On croit que le général Arimondi est mort en prisonnier. »

» Des détails portent que la brigade indigène commandée par le général Albertone devait pénétrer dans le camp ennemi pour attirer au dehors les Abyssins ; mais après une double attaque, elle dut se retirer, débordée qu'elle était par des forces énormes. Dans sa retraite, cette brigade entraîne après elle les Choans dans un étroit défilé où nos troupes devaient soutenir la brigade Albertone qu'elle ne put pas prendre position.

» Alors les hauteurs furent occupées par les Choans. Si les troupes blanches avaient pris ces positions auparavant, nous eussions été victorieux.

» Le général Baldissera aurait reconnu que le plan de bataille était digne d'attention, il croit qu'on aurait vaincu si on avait eu une meilleure direction et plus d'ordre dans la manœuvre.

» On dit qu'une vingtaine d'officiers prisonniers, dont le colonel Galliano, ont été dirigés vers le Choa.

» D'autres dépêches disent que le train des équipages fut, le jour de la bataille, dévalisé par deux compagnies de Choans près de Sauriat; mais les munitions placées sur des mulets prêts à marcher furent sauvées par les officiers.

» Les Choans firent feu sur le service de santé, tirant sur les médecins et sur les blessés.

» Dans la bataille du 1er mars, les Choans étaient cent mille contre quinze mille. A part les brigades Albertone et Dabormide, qui se battirent vaillamment, les autres troupes non déployées furent surprises et succombèrent, excepté les alpins du colonel Nava. Le colonel Galliano fut blessé d'un revers de sabre. Le prince Chigi est mort pendant qu'il couvrait le général Albertone.

La dépêche de la *Tribuna* ajoute que les Choans n'avancèrent pas depuis le 1er mars. Les chefs, notamment le ras Alula et le ras Mangascha, poussèrent le Négus à une guerre à fond; les soldats et les chefs subalternes, au contraire, voudraient rentrer dans leurs foyers.

On signale de Kassala les incursions habituelles de cavaliers. Les contingents des derviches ont été renforcés ces jours-ci. Le général Baldissera prend hâtivement des mesures pour secourir Kassala. Le général Baldissera télégraphie de Massaouah qu'il a trouvé des troupes absolument dépourvues d'approvisionnements.

Les morts

Le prince Chigi, de Rome, qui a été tué à Adoua, était lieutenant volontaire en Afrique. Presque toute la noblesse romaine prend le deuil. Le prince Chigi était âgé de 38 ans et très connu comme sportman.

Au moment de la bataille d'Adoua, trois capucins et six religieuses de l'ordre des Filles de Sainte-Anne se trouvaient avec les Italiens. Seul, un Capucin est revenu. On est sans nouvelle des autres.

M. de Amicis, frère du député ministériel, a été également tué. On dit aussi que le colonel Galliano aurait été mlevé mortellement blessé par les Choans.

Rome, 8 mars. — Bien qu'on n'ait encore aucun renseignement positif, les journaux continuent à donner des chiffres approximatifs sur les morts et les blessés d'Adoua.

L'*Italia del Popolo* croit savoir que le nombre des morts se monte à 5,500 dont 3,000 pour la seule colonne *Albertone 3,000 soldats au moins seraient prisonniers.*

Les officiers manqants

Rome, 8 mars. — Jusqu'ici les notes communiquées aux journaux donnent la liste de 201 officiers survivants de la bataille du 1er mars. Or il y avait 550 officiers; il en manquerait donc 349.

Les manifestations

Rome, 8 mars. — Les détails complémentaires arrivent sur les graves manifestations d'hier, en province.

A Pavie, les manifestants furent chargés par la cavalerie au moment où ils lançaient des pierres contre la préfecture.

A Naples, dans les quartiers populaires la foule se livre à une démonstration criant : « A bas la guerre d'Afrique ! » La population se déclare décidée à ne pas laisser partir les troupes.

Partout, et notamment à Milan, des mesures ont été prises, car les autorités sont fort inquiètes et craignent que la journée d'aujourd'hui ne se passe pas sans encombre.

Rome, 8 mars. — La tranquillité est complète ici. Aucune nouvelle d'Afrique n'est arrivée aujourd'hui. Avec les six bataillons et les six batteries constituant les nouveaux renforts, partiront le général de brigade Mascia et les colonels Cortèse et Corticelli.

On craint de nouveaux désordres au sujet de ces départs. Par crainte des velléités manifestées à Naples, c'est à Brindisi, dit-on, que ces troupes seront embarquées.

Le prince De Gugsa, neveu de Ménélik, avec les deux autres princes abyssins enlevés ensuite, avaient été renvoyés à Massaouah, avant la bataille d'Adoua.

Le général Baldissera a donné l'ordre à l'amiral Turi, de les embarquer à bord de l'*Etna*, sur lequel ils resteront jusqu'à nouvel ordre.

Nouvelles d'Afrique

Rome, 8 mars. — On télégraphie de Massaouah à la *Tribuna* que le commandant Prestinari, qui commande à Adigra, annonçait, le 2 mars qu'il était décidé à résister, dans cette ville, jusqu'à la dernière extrémité.

Les munitions étaient abondantes. S'il avait connu le désastre, le soir même, il aurait quitté la forteresse. Aujourd'hui, sa sortie serait empêchée par la présence de 300 malades ; de plus, les insurgés ne sont qu'à quelques kilomètres de la ville.

Rome, 8 mars. — On signale l'arrivée à Saganeiti, de nombreux survivants du désastre d'Adoua, qui sont tous dans un état pitoyable. Beaucoup sont blessés, quatre étaient absolument nus. De nombreux contingents de Choans sont toujours entre Adoua et Entéscio.

Le nouveau ministère italien

Rome, 8 mars, 8 h. 20 soir. — La combinaison Saracco n'a pu résister à l'opposition parlementaire et populaire.

A deux heures, le ministre de M. Crispi allait déclarer au roi que, devant les oppositions qu'il rencontrait, il devait décliner la mission de constituer le nouveau ministère.

M. di Rudinì a été ensuite mandé chez le roi, et, vers 8 heures, une note officieuse annonçait que le roi avait confié à M. Ricotti, le mandat de constituer le cabinet.

La note ajoute que M. Ricotti procédera, d'accord avec M. di Rudinì, auquel il cédera la présidence du Conseil.

On espère que le cabinet sera constitué demain; aucun membre du cabinet Crispi n'en fera partie.

M. Ricotti aurait déjà recueilli les adhésions de MM. Brin, ancien ministre de la marine, Sinco, Pelloux, Galla, Cotta, Manfrè et Carmine.

Ce dernier est sénateur. M. Ricotti reprendrait le portefeuille de la guerre, ce qui impliquerait une satisfaction pour l'élément militaire.

Les adeptes de la Triple-Alliance font remarquer que M. di Rudinì restera fidèle, puisque c'est lui qui en a signé le renouvellement, il y a quelques années.

Paris, 8 mars. — L'*Agence Nationale* communique la dépêche suivante :

« Rome, 8 mars. — Malgré le langage des anciens journaux officieux, je puis vous assurer que le nouveau ministère, sans rompre avec des engagements antérieurs, fera son possible pour améliorer les rapports entre la France et l'Italie, et pour préparer, éventuellement, un rapprochement commercial et financier entre les deux pays. »

ABDICATION POSSIBLE DU ROI HUMBERT

MOBILISATION DE L'ARMÉE

Un grand conseil au Quirinal. — La discorde et l'affolement

Le *New-York Herald*, dont on connaît les excellentes sources de renseignements, publie ce matin les graves nouvelles qui suivent, mais que nous ne donnons que sous réserves :

« L'agitation révolutionnaire contre la monarchie italienne inquiète sérieusement les hôtes royaux du Quirinal.

» Une violente querelle a éclaté entre le roi Humbert et le prince de Naples, qui est soutenu par la reine Marguerite, à propos de la conduite à tenir en abyssinie.

» Le roi a décidé, contre l'avis du prince, de mobiliser l'armée italienne presque tout entière.

» En attendant, CENT MILLE HOMMES sont appelés sous les armes.

» Il est sérieusement question de l'abdication du roi Humbert en faveur du prince de Naples.

» En effet, M. Oreste Corsi, ami de Mazzini, qui est le personnage le mieux informé sur les affaires du Quirinal, affirme que la question est agitée, comme remède héroïque à la situation, de l'abdication du roi Humbert en faveur du prince de Naples, et que cette ablication est probable. »

Ce télégramme du *New-York Herald* est confirmé par des dépêches particulières reçues par la *Patrie* :

« Paris, 8 mars. — Le prince de Naples est aux arrêts au Quirinal.

» Le Sénat serait disposé à faire des remontrances au roi.

» La police surveille étroitement les révolutionnaires.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 9 mars 1896

Présidence de M. Buisson, président

La séance est ouverte à 2 heures 15.

L'ÉLECTION DE LOCHES

Aussitôt après l'adoption du procès-verbal, la Chambre procède au deuxième tour de scrutin sur la proposition Chapuis tendant à l'invalidation de l'élection de M. Wilson, à Loches.

On sait que le quorum n'avait pas été atteint à la dernière séance. Voici les résultats du scrutin : Votants, 227; pour l'invalidation, 82, contre, 145.

La Chambre repousse la demande d'invalidation.

La demande d'enquête

M. LE PRÉSIDENT. — Je vais consulter la Chambre sur les conclusions du bureau, tendant à l'enquête.

M. JOURDE. — Je ne comprends pas la demande d'enquête.

L'enquête est faite depuis longtemps. Tout le monde sait à quoi s'en tenir. J'ai voté l'invalidation de M. Wilson parce que ma conscience me dictait le vote, mais je ne puis admettre qu'on vote l'enquête après la seconde consultation des électeurs. (Très bien sur les bancs socialistes.)

M. BAUDRY D'ASSON (mouvement d'attention). — Je ne suis pas suspect de républicanisme; mais, pas plus que M. Jourde, je ne comprends qu'on demande l'enquête. L'enquête a été faite, et les électeurs ont réélu M. Wilson.

Il y a bien d'autres membres de cette Chambre qui auraient dû être invalidés (applaudissements à droite et sur les bancs socialistes, bruit au centre). Ce sont ceux-là qui se montrent les plus acharnés contre M. Wilson. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Je suis, du reste, l'ennemi des invalidations. (Très bien, sur les mêmes bancs.

M. FLEURY RAVARIN, rapporteur. — Je tiens à dégager la responsabilité du bureau. Mon rapport a été déposé, il y a un an, à un moment où l'enquête pouvait produire des résultats.

Ce n'est pas notre faute, s'il n'a pas été plus tôt discuté. De tous les faits motivant l'enquête, le principal est le suivant : M. Wilson a eu recours à des procédés de nature à porter atteinte à la sincérité et au secret du vote; il a employé des bulletins à combinaison : les agents de M. Wilson pouvaient s'assurer que les bulletins étaient au nom de M. Wilson ou à celui de M. Raoul Duval. Ricanements sur les bancs socialistes. On crie : on fait la même chose ailleurs.)

M. FLEURY RAVARIN. — Le bureau maintient ses conclusions. A la Chambre de voir, si aujourd'hui encore, l'enquête peut donner des résultats. (Très bien.)

M. BAUDRY-D'ASSON. — Enquêtez les non-lieu.

Encore pas de « quorum »

Il est procédé au scrutin sur les conclusions du bureau, tendant à l'enquête. Le quorum n'est pas atteint. Il sera procédé à la prochaine séance, au 2e tour de scrutin.

BOURSE DE PARIS DU 9 MARS 1896

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours 4e s.	Cour de clôt.
102 62	3 0/0 Français	...	...	...	102 67	102 72
...	3 0/0 Amortis.	...	...	...	101 27	101 22
...	3 1/2 0/0	...	...	...	106 22	106 27
...	Banq. de France	...	...	...	...	...
...	H. d'Escompte	...	...	...	...	...
803 85	Banq. de Paris	...	...	...	805	810
437 50	Crédit Foncier	...	...	...	440	...
787 50	Créd. Lyonnais	...	...	...	787 50	786 25
...	Crédit Mobilier	...	...	...	...	...
517 50	Soc. Générale	...	...	...	517 50	...
...	Est	...	...	...	...	...
1537	Lyon	...	...	...	1533	1540
...	Midi	...	...	...	1175	...
...	Nord	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	1195	1197
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Gaz Parisien	...	...	...	112	1130
...	Transatlantiq.	...	...	...	...	...
...	Omnibus	...	...	...	...	...
...	Voitures	...	...	...	...	...
...	Panama	...	...	...	...	...
3282	Suez	...	...	3.7.	...	3282
...	Rente Autriche.	...	...	...	...	...
61 75	Extérieure Esp.	...	...	...	62 20	62 10
103 30	Rouguis	...	...	...	...	...
78 92	Italien	...	...	...	79 95	80 30
...	Portugais	...	...	...	...	...
...	Russe 4 0/0 1889	...	...	...	...	...
102 95	Russe consolidés	...	...	...	103	...
93 10	Russe 3 0/0 1891	...	...	...	93 20	93 25
...	Egypte unifiée	...	...	...	...	...
...	Egypte 3 0/0 pr.	...	...	...	...	...
...	Turc	...	...	...	21 20	21 15
790	Ch. Autrichiens	...	...	...	794 25	794 50
...	Lombards	...	...	...	234 25	232 50
105	Nord Espagne	...	...	...	105	103 75
...	Tarragone	...	...	...	160	161 25
605	Banque ottom.	...	...	...	607 50	606 75
...	Rio-Tinto	...	...	...	468 75	465
126 75	Tharsis	...	...	...	128 25	128 75
...	Alpines	...	...	...	...	...
...	Cuivres	...	...	...	...	...
...	Impérial	...	...	...	...	...
...	Dynamite	...	...	...	...	...
...	Mobilier espag.	...	...	...	...	...
...	Tabacs turcs	...	...	...	...	...
...	Roubaix-T. 1893	...	...	...	...	...
...	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	...
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
...	Métaux	...	...	...	...	...
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russe 1880	...	...	...	...	...
...	Rio	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...

Cours de clôture au comptant du 9 mars

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
102 50	3 0/0	102 75
...	3 0/0 amortissable	...
101	3 0/0	101 20
106	3 1/2 0/0	106 30

BOURSE DE LILLE DU 9 MARS 1896

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 400	122	122	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	...	505	Rains Billois	...	500
» 68, r. 500	...	513	Union lin. N.	...	140
» 77, r. 500	...	504	Gaz de Wazem	...	516
» 84, r. 400	...	404	Ch